



Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Le massacre de Bangka : le destin tragique d'infirmières australiennes

Nathalie Peeters
Mémoire d'Auschwitz ASBL

Novembre 2025

Le 7 décembre 1941, les Japonais attaquent Pearl Harbor. La Malaisie, Hong Kong et Singapour sont bombardés le 8 du même mois, ce qui marque le commencement de presque quatre années de guerre dans le Pacifique.

Des villes sont assaillies et conquises, entraînant d'énormes pertes humaines. Les troupes japonaises prennent Singapour d'assaut le 8 février 1942¹. Les familles sont gagnées par la peur et incitées à émigrer vers l'Australie, l'Angleterre, Ceylan (Sri Lanka) ou l'Afrique du Sud. À mesure que la chute de Singapour se rapproche, les civils européens tentent de fuir l'île.

Le 12 février, des civils de tous âges, des femmes, des enfants, des bébés, des hommes et des militaires, se hâtent d'embarquer sur le *Vyner Brooke* l'un des derniers navires quittant l'île. Les bombes pleuvent. C'est le chaos total². Le capitaine ordonne de lever l'ancre et de progresser avec précaution. Il est conscient que des zones minées britanniques posées afin d'entraver l'avancée de la marine japonaise les guettent en mer. Le navire se dirige vers le sud avec environ 300 passagers à son bord, majoritairement des femmes et des enfants. On compte parmi eux 65 infirmières australiennes.

Le 14 février, le bateau est repéré et bombardé par une flotte d'avions japonais dans le détroit de Bangka³. Ceux-ci mitraillent avec acharnement – en dépit du symbole de la Croix-Rouge, emblème des navires-hôpitaux – frappant les passagers et les canots de sauvetage. Il faut procéder à l'évacuation dans les plus brefs délais. Les infirmières tentent tant bien que mal de porter secours aux blessés. Elles aident les femmes et les enfants à embarquer dans les canots. Le navire chavire rapidement et, en trente minutes, il sombre par le flanc. Des passagers se précipitent dans les flots et s'accrochent aux moindres débris qu'ils peuvent trouver. Mais le malheur les frappe à nouveau : un avion japonais ouvre le feu sur les naufragés. Nombreux sont ceux qui succombent.

Après avoir passé entre huit et 65 heures dans l'eau sur des embarcations précaires, les rescapés (environ 150) comprenant 22 infirmières australiennes finissent par échouer sur la plage de Radji, sur l'île de Bangka déjà occupée par les Japonais.

Ils croisent un autre groupe de civils et de militaires qui ont atteint l'île après le naufrage de leurs navires respectifs. Une délégation est envoyée pour se rendre aux Japonais et se constituer prisonniers de guerre. Toutes les femmes civiles, à l'exception d'une seule, les suivent. Quelques heures plus tard, un détachement de soldats japonais fait son apparition. Ils séparent les femmes des hommes et abattent ceux-ci à coups de fusil et de baïonnettes, avant

¹ Ce moment décisif dans la guerre du Pacifique s'est déroulé du 8 au 15 février 1942, jour de la signature de la capitulation de l'armée britannique.

² Cette situation de chaos a conduit à l'absence d'une liste précise des passagers qui ont quitté l'île.

³ Détroit qui sépare l'île de Sumatra de l'île de Bangka.

d'ordonner aux 22 infirmières australiennes et à la seule civile britannique qui était restée sur place de marcher vers la mer. C'est alors que l'inimaginable se produit : les femmes sans défense sont exécutées dans le dos à la mitrailleuse. Seules deux personnes survécurent à ce carnage : l'infirmière australienne Vivian Bullwinkel et le soldat britannique Cecil Kingsley.

Après s'être cachés dans la jungle pendant plusieurs jours, ils finirent par tomber aux mains des Japonais. Cecil Kingsley décéda quelques jours après, des suites de ses blessures. L'infirmière passa les trois ans et demi suivants dans divers camps de prisonniers de guerre. Elle fut d'abord incarcérée au camp pour femmes et enfants de Muntok où elle retrouva certaines des infirmières australiennes ainsi que des infirmières britanniques. Les conditions de vie y étaient épouvantables, les prisonnières étaient affamées et atteintes de diverses maladies. Vivian et les autres infirmières essayèrent de prendre soin des femmes et des enfants souffrant de malaria, de dysenterie et du bérubéri. Cependant, en raison du manque de médicaments et d'équipements, leur assistance médicale est restée limitée. 76 femmes venant des Pays-Bas, du Royaume-Uni et d'Australie ont perdu la vie à Muntok et ont été inhumées dans des sépultures sommaires creusées avec des moyens de fortune par les détenues elles-mêmes au pied des arbres qui bordaient le camp.

Sur les 65 infirmières australiennes à bord du *Vyner Brooke*, douze ont perdu la vie lors de l'assaut aérien ou se sont noyées à la suite du naufrage, 21 ont été tuées sur la plage de Radji et 32 ont été emprisonnées dans des camps de détention, huit d'entre elles sont décédées avant la fin de la guerre.

Ces infirmières n'étaient pas des combattantes, néanmoins elles ont servi avec une bravoure égale, certaines jusqu'à leur dernier souffle.

Vivian a collecté des fonds pour qu'un monument commémoratif en hommage aux infirmières décédées soit érigé à Muntok. Elle y est retournée en 1993 pour procéder à son inauguration.

Tess Lawrence l'a rencontrée à Melbourne à plusieurs reprises. Dans son *article Vivian Bullwinkel, the Bangka Island massacre and the guilt of the survivor* publié dans *l'Independent Australia* daté du 19 février 2017, la journaliste rapporte que l'infirmière lui aurait confié qu'elle et les femmes abattues avaient été violées par les soldats japonais au préalable, et qu'une part d'elle s'était éteinte ce jour-là. Elle expliqua aussi qu'elle avait partagé cette tragédie avec d'autres infirmières lors de son arrivée à Muntok et que celles-ci s'étaient engagées à garder le silence, car son rôle de témoin survivant équivalait à une sentence de mort.

Lors du procès de Tokyo pour crimes de guerre, Vivian Bullwinkel a témoigné des événements du massacre de l'île de Bangka – sans évoquer les viols – afin que le monde entier prenne connaissance des atrocités perpétrées le 16 février 1942.

Après la guerre, elle s'est investie sans répit auprès d'organismes humanitaires et a reçu de nombreuses distinctions honorifiques, notamment celle d'*Officer of the Order of Australia* (Officier de l'ordre d'Australie), de *Member of the Order of the British Empire* (Membre de l'Ordre de l'Empire britannique), la *Florence Nightingale Medal* (Médaille Florence Nightingale) ainsi que la *War Medal 1939-1945* (Médaille de guerre 1939-1945). Son souvenir et celui de ses 21 consœurs perdurent à travers le programme *Bullwinkel Scholars* qui offre chaque année 21 bourses à des infirmières ou sage-femmes qui entreprennent des études supérieures, par le biais de cours ou de recherches, dans une université australienne.

Pour rendre hommage aux infirmières australiennes qui ont perdu la vie alors qu'elles servaient leur pays, une sculpture en bronze de trois mètres de haut représentant Vivian a été inaugurée le 2 août 2023 à l'*Australian War Memorial*. 22 disques en acier inoxydable entourent ses pieds, chacun d'eux symbolisant l'une des 22 victimes du massacre de Bangka. Il s'agit de la première statue féminine érigée en ce lieu. Vivian s'est éteinte le 3 juillet 2000 à Perth à l'âge de 84 ans.

Il est important de souligner que les conventions instaurées au Tribunal de Nuremberg distinguent quatre chefs d'accusation : complot, crimes contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Les crimes sexuels n'ont pas été jugés en tant que tels.

Lors du procès de Tokyo, malgré la connaissance des violences sexuelles commises à maintes reprises par des soldats japonais, les faits ont été amplement négligés, attendu que ces actes de violence n'étaient pas reconnus comme des crimes de guerre. Ce n'est malheureusement que beaucoup plus tard avec l'émergence de la jurisprudence du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie dans les années 1990 que les choses ont évolué, rendant possibles les poursuites pour violences sexuelles en tant que crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Le viol, précédemment perçu comme une atrocité perpétrée sporadiquement par certains individus, a dès lors été établi comme une pratique de guerre destinée à menacer et à terroriser l'ennemi.

Il convient d'insister sur le fait qu'il est essentiel pour le processus de réparation des victimes que la reconnaissance de la responsabilité pénale des individus coupables de ces crimes soit pleinement reconnue.

L'histoire du massacre des infirmières australiennes de Bangka ne relève pas seulement du passé : elle nous oblige à faire face à une vérité universelle sur la violence des guerres et sur la manière dont les femmes, souvent civiles, en deviennent les premières victimes. Ces crimes, longtemps passés sous silence, rappellent combien le viol a été utilisé non pas comme un acte isolé de brutalité, mais comme un instrument destiné à semer la terreur, à briser les individus et les communautés.

Aujourd'hui encore, ce fléau se répète dans de nombreux conflits à travers le monde : en ex-Yougoslavie dans les années 1990, au Rwanda en 1994, en République démocratique du Congo, en Syrie, en Ukraine, en Israël, ou encore au Soudan. La reconnaissance juridique de ces violences comme crimes de guerre, crimes contre l'humanité et actes constitutifs de génocide marque un tournant. Elle traduit la nécessaire évolution du droit international et du regard porté sur ces victimes, longtemps réduites au silence par la honte ou la peur.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.